



Certificat

VD-103-ECO

Ce bâtiment est reconnu par les associations Minergie et eco-bau, les cantons, l'économie et l'Office fédéral de l'énergie en tant que bâtiment remplissant les exigences du standard :

Minergie-ECO

Ce bâtiment correspond aux dernières connaissances de la technique du bâtiment. Grâce à sa qualité de l'air, son confort thermique, sa protection contre le bruit et son éclairage naturel, ce bâtiment atteint un excellent niveau de confort. Le mode de construction exemplaire au niveau énergétique et écologique n'occasionne que de faibles nuisances pour l'environnement et permet de préserver les ressources naturelles. Ces avantages placent ce bâtiment en excellente position pour ce qui est du maintien de sa valeur.

Adresse: **Chemin de Geffry 2, 1073 Savigny**

Type d'utilisation: **Administration (nouvelle construction, 491 m² SRE), Hab. collectif (nouvelle construction, 126 m² SRE)**

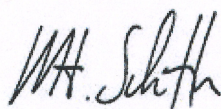
Information: **www.minergie.ch/fr/b/VD-103-ECO**

Certification définitive: **Yverdon-les-Bains, 23 juillet 2019**

Le certificat est valable indéfiniment, pour autant que l'objet figure dans la liste bâtiments. Sa validité disparaît en cas de modifications importantes, énergétiquement sensibles.

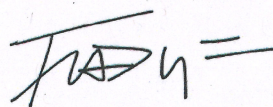
Ce document est contresigné par le président de la Conférence Romande des Délégués à l'Énergie en tant que représentant des services cantonaux de l'énergie. Ces derniers édictent des dispositions sur l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les bâtiments et soutiennent la certification de bâtiments Minergie.

CRDE 
Conférence Romande des Délégués à l'Énergie



Marc-Hermann Schaffner
Président de la CRDE

MINERGIE-ECO®



Nelson Fuentes
Directeur de l'office de certification
Minergie-ECO Vaud